OFFRE D'EMPLOI – Logopède indépendant(e) – environ 19 h/semaine.

Site : CHU Brull, CRAL « Centre de Ressources Autisme de Liège » (11ième étage), quai Godefroid Kurth 45 à 4020 Liège (cral@chu.ulg.ac.be – 04/270.32.78).

Grade : logopède détenteur d'un graduat et/ou d'un master.

Expérience exigée : un an de pratique professionnelle et/ou stage au sein d'une équipe multidisciplinaire spécialisée dans le diagnostic des troubles mentaux sévères de l'enfant et de l'adolescent, ou à défaut, au moins 3 années de pratique clinique avec des enfants et adolescents.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae et lettre de motivation à l'attention du Professeur V. RAMAEKERS à l'adresse susmentionnée.

Description de la fonction :

- **Intervention directe**
  - Réalisation de 3 rendez-vous d'évaluation environ par semaine.
  - Selon les besoins, réalisation de rendez-vous conjoints avec un autre membre de l'équipe (entretien, bilan de développement, …)
  - Selon les besoins, participation à des réunions en école ou centre thérapeutique.
  - Selon les besoins, prise de contacts avec les intervenants qui suivent le patient.

- **Intervention indirecte**
  - Participation obligatoire aux réunions d'équipe les vendredis de 9h30 à 12h30 et aux grandes réunions 1 x/mois de 8h30 à 16h00.
  - Rédaction de rapports pour chaque intervention (évaluation, réunion en école, entretien, …).
  - Lecture des dossiers de patients.

- **Missions-projets liés à la formation et à la recherche**
  - Développer l'aspect « recherche » au sein du CRAL en allouant du temps pour, d'une part, maintenir les connaissances du CRAL à jour au niveau scientifique dans les domaines qui touchent à la logopédie dans l'autisme, et d'autre part, développer des partenariats avec l'ULg (recherches ou projets cliniques) et si possible d'autres universités au niveau belge ou international.
  - Collaborer au développement d'un programme de formation/information – dans sa partie logopédique – à l'intention des parents d'enfants porteurs d'autisme et des professionnels amenés à travailler dans ce domaine.
  - Développer au sein du CRAL, sinon une expertise, une bonne connaissance des outils de communication alternatifs et augmentatifs ainsi que de la problématique des troubles de l'oralité, afin d'augmenter la qualité du service offert et de devenir une ressource d'information et de formation pour les logopèdes et autres professionnels du réseau.
  - Développer, en collaboration avec l'équipe, des projets spécifiques aux besoins du CRAL. Quelques exemples : créer un listing de logopèdes auxquels renvoyer des patients, se former aux approches de prise en charge les plus recommandées dans l'autisme afin d'être le plus pertinent possible dans les recommandations données (EDSM, imitation, ABA, PECS, …), collaborer à établir un plan de service individualisé en fin de bilan diagnostic, intégrer davantage de guidance parentale lors des bilans et coordinations, …

- **Contrat de travail**
  - 19h/Sem